



ATELIERS de la CONCERTATION

<p><u>Atelier thématique :</u></p> <p>« Connaissance du Patrimoine Caractère »</p>
<p>Compte- rendu Réunion n°1 : Caractère</p> <p><i>Propositions de mots-clés pour le document présentant le « Caractère » du territoire du futur parc national</i></p>
<p>GIP des Calanques – 28 septembre 2009 - 14h30</p>

Etat et établissements publics

<u>Organisme</u>	<u>Nom</u>
Office National des Forêts Bouches-du-Rhône / Vaucluse (ONF)	Olivier FERREIRA
Centre des monuments nationaux	Armelle BADUEL

Collectivités, établissements publics et gestionnaires locaux

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM)	Lionel ROYER-PERREAUT
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM)	Claire SALTET
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM)	Marie Françoise PALLOIX
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM)	Laetitia BERTHIER FLANDIN
Conseil Général 13	Romuald BACHELIER
Conseil Général 13 Direction de l'Environnement (CG13)	Annick BRUN
Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP)	Alain MANTE
Mairie de Cassis	Paul GAMBI
Mairie de Ceyreste	Jean ANDROVER
Mairie de La Ciotat	Jean LABARRE
Mairie de Marseille	Christel GEORGES
Mairie de Marseille (6° et 8° arrondissement)	Paul Jean CRISTOFARI

Usagers

Association pour la Promotion du Naturisme En Liberté	Bruno SAUREZ
Association de l'Ubac de Roquefort la Bédoule	Evelyne MALLET
Association de l'Ubac de Roquefort la Bédoule	Jean-Pierre ROSSI
CIQ de l'Escalette	Me LEMOINE
CIQ la Cayolle, Fontaine de Voire, Baou de Sormiou	Jean Claude MOLINIER
CIQ Morgiou	Pierre YZOMBARD
CIQ Périer	Paul DI ROMA
CIQ Samena	Jean-Raymond ADJEMIAN
Collectif « La Ciotat Cœur de Parc »	Frank OURMIERES
Collectif « un parc national pour les Calanques »	Denyse RICARD-MAUBON
Les Excursionnistes Marseillais	Bernard LEBRUN
Office de la mer	Martial CASPAR
UCL	Renée DUBOUT
UDVN 13	Georges AILLAUD

Autres

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE du GIP	Claude THOMAS
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE du GIP	Denise BELLAN-SANTINI
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE du GIP	Gérard BELLAN

Assistaient également à la séance :

Francis TALIN	Chargé de mission terre au GIP Calanques
Lionel ROYER-PERREAUT	En tant que Président de séance (Directeur de cabinet de M. Guy TESSIER, Conseiller MPM)
Philippe DEBOUT Valerie DELDREVE	En tant que chercheur du Groupe de recherche CDE
Robert DOUILLET (Dial Ter)	En tant que prestataire pour l'accompagnement à la concertation

Liste des structures invitées :

AGAM ; APNEL ; Asso Chasseur Cassis ; Asso Proprio Morgiou ; Association de l'Ubac de Roquefort la Bédoule ; CA Aubagne Etoile ; CEEP ; CG-13 ; CIQ Baumettes ; CIQ Callelongue ; CIQ Cap Croisette ; CIQ Cayolle ; CIQ Escalette ; CIQ Frioul ; CIQ Goudes ; CIQ Morgiou ; CIQ Panouse ; CIQ Périer ; CIQ Samena ; CIQ Vaufrèges ; Collectif "La Ciotat Cœur de Parc" ; Collectif "Un parc national pour les calanques" ; Confédération des CIQ ; CR-PACA ; CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE GIP ; CSRPN ; CU MPM ; Dial Ter ; DRAC-PACA ; DRASSM-13 ; DREAL PACA ; Fed CIQ 10^{ème} ; Fed CIQ 8^{ème} ; Fed CIQ 9^{ème} ; FPM CD13 ; Graine PACA ; Les Excursionnistes Marseillais ; Mairie 6-8 arrond. ; Mairie 6-8 arrond ; Mairie 9-10 arrond ; Mairie de Cassis ; Mairie de Ceyreste ; Mairie de la Ciotat ; Mairie de Marseille ; Mairie de Roquefort la Bédoule ; MMSH ; MW ; Naturoscope ; Office de la mer ; ONF-13/84 ; PNF ; Pref-13 ; Rectorat ; SDAP-13 ; UCL ; UDVN13 ; WWF

Rédaction : Francis Talin
Correction : Jean-Marie Lafond ; Robert Douillet

Compte rendu de séance

Ouverture de la séance par Lionel ROYER-PERREAUT : rappel des ateliers de la concertation sur les usages, la gestion et l'aire d'adhésion. Cet atelier dont les réunions débutent aujourd'hui est essentiel par son rôle normatif dans la future charte du parc national et a une place importante dans la structuration du projet de territoire.

Présentation par Francis TALIN : cf. présentation jointe

Apport au niveau de la diapo 11 (Les 1^{ères} caractéristiques du territoire)

Martial CASPAR : Insiste sur dimension normative du document sur le caractère : c'est un travail de fond pour les 20 ans qui viennent, la coproduction d'un projet de territoire a encore plus de sens ici.

Questions de compréhension au niveau de la diapo 17 (notre approche du caractère)

Questions de **Jean ANDROVER et Paul Jean CRISTOFARI** sur le territoire, sa discontinuité et le retrait de l'espace naturel d'Aubagne :

Réponse de **FT** en 3 points : la délimitation de projet sur laquelle nous travaillons actuellement à été construite par :

- Une réflexion scientifique sur des espaces naturels existants avec une continuité vers la mer et une cohérence géologique et écologique. Nous nous sommes basé sur des espaces naturels déjà répertoriés pour leur intérêt écologique (site classé, sites Natura 2000, ZNIEFF)
- La validation politique de l'Assemblée Générale du GIP sur le pré-projet (choix de ne pas proposer de cœur sur la Côte Bleue et dans le Var)
- L'arbitrage de l'Etat pour la « prise en considération » du projet, l'Etat s'étant appuyé sur le contour de Natura 2000 pour établir son choix sur les communes non littorales.

Les vallées ouvertes vers la mer, par leur position et leur sol (plus tendre) ont été anthropisées (urbanisation et agriculture). C'est le cas, entre autres, de Cassis. Le rôle de l'aire d'adhésion est notamment de proposer de conserver la continuité (trame verte) entre les deux cœurs terrestres.

Intervention de **Denise BELLAN-SANTINI** : ce sont les 3 parties qui constituent les espaces Natura 2000 locaux (l'Archipel du Frioul, les Calanques et le mont Saint-Cyr, Cap Canaille et le Grand Caunet) . De même, en mer, le projet de cœur marin rassemble les zones de Natura 2000 en mer.

Reprise de la présentation et lecture d'un choix de phrases proposées par les acteurs présents aux deux premiers ateliers sur les usages terrestres et marins au printemps 2009.

- *Paysages sous-marins exceptionnels dont les potentialités de richesse ne seront révélées pleinement que si on les protège efficacement dans le parc au bénéfice des générations futures*

- *Un espace naturel encore sauvage dans lequel on peut avoir le sentiment d'être au bout du monde... à deux pas de Marseille*
- *Bien public qui se mérite, dont l'harmonie naturelle doit être préservée et sur lequel les activités anthropiques si variées peuvent être équilibrées et compatibles.*
- *Un site naturel exceptionnel où la Provence terrestre rencontre la Provence marine... Ce patrimoine appartient à nous tous et ne doit pas avoir d'exclusive.*
- *Transmettre les diverses richesses des lieux en responsabilisant les usagers car ils ne doivent pas seulement être consommateurs mais plutôt des acteurs, des aides à la préservation*
- *Intégration de la vie urbaine au sein d'un territoire naturel essentiel dont les acteurs auront un rôle pédagogique incontournable*
- *Il s'agit des plus beaux paysages sous-marins de la méditerranée*
- *Le territoire du PN Calanques est avant tout un héritage « naturel » d'exception, caractérisé par sa force vis-à-vis des éléments naturels mais aussi sa fragilité par rapport à l'impact humain*
- *Espaces de calanques et de fonds marins uniques par ses qualités scientifiques, paysagères, historiques et humaines*
- *Mettre ne place le délicat compromis entre préserver les ressources biologiques les plus intéressantes et maintenir les usages de la population par le biais d'actions douce.*
- *Soyons des précurseurs et non des prédateurs, que la nature soit préservée et protégée*
- *Laisser à mes enfants les calanques et la manière de vivre actuelle*
- *Protéger un paysage, des espèces, mais sans oublier que c'est un lieu qui vie par sa fréquentation variée*
- *Un lieu qui permet la prise de conscience et la transmission d'héritage*
- *Les calanques, musée de la nature...*
- *Montrer « l'espace nature » faune, flore, air, terre, mer, quand l'homme est en minorité, peu actif en destruction*
- *Un site préservé, aux habitats et espèces en bonne santé, donnant une place mesurée aux usages et permettant tout particulièrement la pérennisation de la petite pêche artisanale*
- *Univers calcaire qu'il ne faut pas aseptiser, mais qui doit être protégé à cause de l'environnement urbain immédiat*
- *Les Calanques doivent permettre aux habitants, promeneurs et autres de ressentir la sérénité des lieux, la beauté*
- *L'impression de « grandeur » qui surprend en découvrant certains paysages doit pouvoir être ressentie par nos enfants et leurs enfants*
- *Un lieu d'accueil dans le respect d'une culture et d'une histoire humaine géologique et biologique exceptionnelle*
- *Que les générations futures puissent bénéficier de la beauté du site et être impressionnées par la nature*
- *D'un touriste américain : « j'ai voyagé dans le monde entier, c'est certainement l'un des plus beaux endroits que j'ai pu découvrir »*
- *Des paysages grandioses, de calcaire et de nature sauvage où se rencontrent les massifs calcaires provençaux et la méditerranée*
- *Les Calanques, paysage exceptionnel, façonné par l'érosion des falaises calcaires mais aussi par la main de l'homme, sont un site extraordinaire pour sensibiliser la population urbaine à la protection de l'environnement naturel.*

Prise de parole par **Robert DOUILLET** pour le travail collaboratif en séance : il explique notre choix d'utiliser la liste de mots proposés par les acteurs par le fait que « le caractère part d'une pluralité des regards ». Une sélection a été faite sur ces mots car certains se ressemblaient ou ne correspondaient pas à cette idée de regard sur le caractère. Les mots

qui sont ressortis de ce travail sur lesquels l'activité humaine n'a pas de prise ont été notés en gris.

RD explique également que la nécessité de hiérarchisation des valeurs communes peut débiter par un vote sur les mots. Il propose la méthode du vote panaché. La liste des mots choisis sera affichée au mur, il sera remis à chaque participant à la séance 10 gommettes et chacun pourra voter pour les mots-clés qu'il préfère avec la possibilité d'attribuer un poids particulier à certains mots en leur attribuant au plus 3 gommettes.

RD propose également, pour améliorer la pertinence de notre travail, que le vote ne soit effectué que sur les mots pour lesquels le parc national peut tangiblement influencer (les mots en noir). Le débat est lancé sur la présence de mots non pertinents et la proposition de nouveaux mots.

La notion « d'héritage » (naturel et humain) ainsi que « de mérite et d'effort » (Pierre YZOMBARD) est proposé puis discuté.

Claude THOMAS (CS du GIP) insiste sur la présence de l'homme constitutive du paysage et propose : « 23 000 ans d'histoire humaine »

Georges AILLAUD rappelle qu'au-delà du sol calcaire c'est l'aspect karstique qui caractérise la géologie du territoire.

Bruno SAUREZ annonce qu'il a rédigé un travail préparatoire à cette réunion pour l'activité naturaliste (*4p disponibles au GIP*) et propose une phrase : " Un site riche de 23 000 ans d'histoire ou l'homme a traditionnellement cultivé un art de vivre en harmonie avec la nature dont la fragilité sauvage procure un ressourcement à chacun qui s'y promène."

La discussion se poursuit en séance durant environ 20 min pour aboutir à une liste de mots-clé sur laquelle les membres de la séance se sont exprimés. L'analyse en annexe de ce compte-rendu expose le résultat global du travail, les mots-clés retenus et ceux sur lesquels le groupe a choisi de voter.

Proposition pour la poursuite des ateliers

Réaliser un premier texte à amender à partir de l'analyse des mots-clés proposés et le transmettre aux membres de l'atelier pour recueillir leurs propositions.

Poursuivre les réunions suivant trois thèmes :

- La place du Parc dans la médiation culturelle et l'éducation à l'environnement
- La vocation scientifique du parc pour la durée de la charte
- Les usagers, les habitants, les riverains et le conseil économique social et culturel du parc

Informar la totalité des membres de l'atelier de la tenue et du contenu des réunions mais n'inviter que les membres plus particulièrement motivés par le thème de la réunion (les élus restants invités aux 3 réunions). Cette forme d'invitation à pour objectif d'aboutir à ce que le nombre de personnes présentes ne soit pas trop important et permettre ainsi que la parole circule et qu'une co-construction des propositions puisse être envisagée en séance.

La séance est levée à 16h 45

Annexe au compte rendu de l'atelier « caractère »

Résultat du travail en séance

La liste de mots-clés que les membres présents de l'atelier ont complétée puis sur laquelle ils ont votée¹ est basée sur une liste issue de propositions faites par les participants aux premiers ateliers sur les usages terrestres et marins. Le résultat obtenu à l'issue du travail en séance est le suivant.

Mot-clé (* : mots proposés en séance)	Nombre de votes
Fragile	31
Transmission	21
Art de vivre *	18
Mosaïque d'habitats / richesse écologique	17
Magique *	17
Contraste	16
Culture populaire *	16
Héritage *	16
Milieu vivant	15
Sauvage	13
Ruralité, viticulture, pêche (petits métiers) *	12
Quiétude / sérénité	11
Habité	10
Partage	10
Bout du monde *	10
Liberté *	10
Usages multiples *	10
Coutumes provençales maritime	8
Mérite-effort *	8
Rudesse *	8
Mythes et symboles *	8
Lieu d'inspiration artistique *	7
Ecole de Vie *	7
Accessibilité	6
Evasion *	6
Mémoire	4
Corail / coralligène	3
Façonnage humain *	3
Ressourcement	2
Attachant	1
Collectif	1
Tradition	1
Attrait	0
Essentiel	0
Saveur	0
Somme (35 mots-clés)	326

¹ La méthode du vote panaché choisie consiste à distribuer à chaque participant à la séance 10 gommettes. Les participants votent sur les mots-clés de la liste affichée au mur. Sans se laisser influencer, chacun met en valeur les mots qu'il préfère avec la possibilité d'attribuer un poids particulier à certains mots en leur donnant au plus 3 gommettes.

De façon à rendre l'exercice de vote plus pertinent, nous avons choisis de retirer une vingtaine de mots proposés dans la liste de mots-clés soumise aux votes. Les mots-clés pour lesquels semblait se dégager une unanimité et surtout pour lesquels le projet de parc ne peut pas avoir d'influence n'ont pas été soumis à l'appréciation des membres présents à l'atelier.

Mots-clés proposés et non soumis au vote ; (* : mots proposés en séance)
23000 ans d'histoire humaine *
Archipel *
Aridité *
Calanques
Calcaire
Confrontation des éléments
Falaise littorale *
Karstique *
Marin
Méditerranéen
Périurbain
Point de vue ouvert – perspective *
Pression urbaine *
Provence
Sculpture monumentale *
Soleil
Tombant
Unique
Vent *
Verticalité *

Analyse, *a posteriori* du travail en séance

Débutons l'analyse par la liste soumise aux votes. Si la liste est considérée suivant le domaine de signification des mots-clés, nous pouvons par exemple les répartir suivant 3 registres :

- (i) un premier registre, le registre naturel qui exprime la naturalité du territoire, le patrimoine naturel ou encore l'aspect naturel du paysage ;
- (ii) un second, le registre anthropique qui parle de l'homme dans le territoire, des usages, des traditions ;
- enfin, (iii) un troisième registre, intermédiaire entre les deux premiers, le registre mixte qui exprime l'homme comme faisant partie de la nature, ou intègre les mots-clés qui peuvent avoir une double signification (l'héritage humain ou naturel).

	Registre Naturel (i)		Registre mixte (iii)		Registre anthropique (ii)	
Mots-clés	Fragile	31	Transmission	21	Art de vivre	18
	Mosaïque d'habitats / richesse écologique	17	Contraste	16	Culture populaire	16
	Magique	17	Héritage	16	Ruralité, viticulture, pêche (petits métiers)	12
	Milieu vivant	15	Quiétude / sérénité	11	Habité	10
	Sauvage	13	Bout du monde	10	Partage	10
	Corail / coralligène	3	Liberté	10	Usages multiples	10
			Rudesse	8	Coutumes provençales maritime	8
			Ressourcement	2	Mérite-effort	8
			Attachant	1	Mythes et symboles	8
			Attrait	0	Lieu d'inspiration artistique	7
			Essentiel	0	Ecole de Vie	7
			Saveur	0	Accessibilité	6
					Evasion	6
					Mémoire	4
					Façonnage humain	3
					Collectif	1
				Tradition	1	
Nombre de mots	6	17%	12	32%	17	51%
Somme des votes	96	29,5%	95	29%	135	41,5%

Même si le partage entre les registres mixte et anthropique peut être discuté on constate un poids très important de « l'homme dans le territoire » dans l'expression du groupe présent. Malgré un nombre de mots inférieur attaché au registre naturel (moins de 20%) on constate que le poids qu'il leur est attribué est important notamment avec « fragile » qui arrive nettement en tête des expressions choisies.

Lors de la séance, nous avons choisi pour limiter le nombre de mots-clés de ne pas voter pour ceux qui exprimaient un fait immuable que le parc ne pourrait changer. Ces mots-clés expriment essentiellement l'aspect paysager du territoire, en considérant l'ensemble des mots-clés, nous pouvons les classer de la manière suivante dans le tableau.

	Registre Naturel	Registre mixte	Registre anthropique
Mots-clés	<ul style="list-style-type: none"> - Fragile - Mosaïque d'habitats / richesse écologique - Magique - Milieu vivant - Sauvage - Corail / coralligène - Archipel - Aridité - Calanques - Calcaire - Confrontation des éléments - Vent - Falaise littorale - Karstique - Marin - Point de vue ouvert – perspective - Sculpture monumentale - Soleil - Tombant - Verticalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission - Contraste - Héritage - Quiétude / sérénité - Bout du monde - Liberté - Rudesse - Ressourcement - Attachant - Attrait - Essentiel - Saveur - Méditerranéen - Provence - Unique 	<ul style="list-style-type: none"> - Art de vivre - Culture populaire - Ruralité, viticulture, pêche (petits métiers) - Habité - Partage - Usages multiples - Coutumes provençales maritime - Mérite-effort - Mythes et symboles - Lieu d'inspiration artistique - Ecole de Vie - Accessibilité - Evasion - Mémoire - Façonnage humain - Collectif - Tradition - 23000 ans d'histoire humaine - Périurbain - Pression urbaine
Nombre de mots	20	15	20

On constate un complet rééquilibrage des registres exprimés. Le poids de l'homme dans cette nature, avec la moitié des mots-clés choisis pour composer le caractère du parc national, y reste toutefois affirmé comme essentiel par les acteurs qui se sont exprimés.

Pour approfondir l'analyse, nous pouvons répartir les mots-clés qui ont un lien avec l'homme (registres anthropique et mixte) encore en 3 registres :

- (i) sur l'aspect de conservation des traditions et coutumes,
- (ii) un second sur les usages actuels (voire les menaces)
- et (iii) un troisième qui exprime un aspect intemporel du territoire.

	Conservation, (i) héritage, coutumes	intemporel (iii)	Usages / menaces (ii)
Mots-clés	<ul style="list-style-type: none"> - 23000 ans d'histoire humaine - Art de vivre (18) - Coutumes provençales maritime (8) - Culture populaire (16) - Façonnage humain (3) - Héritage (16) - Méditerranéen - Mémoire (4) - Mythes et symboles (8) - Provence - Tradition (1) - Transmission (21) 	<ul style="list-style-type: none"> -Attachant (1) -Bout du monde (10) -Collectif (1) -Contraste (16) -Essentiel (0) -Evasion (4) -Liberté (10) -Partage (10) -Quiétude/ sérénité (11) -Rudesse (8) -Saveur (0) -Unique 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité (6) - Attrait (0) - Ecole de Vie (7) - Habité (10) - Lieu d'inspiration artistique (7) - Mérite-effort (8) - Périurbain - Pression urbaine - Ressourcement (2) - Ruralité, viticulture, pêche petits métiers (12) - Usages multiples (10)
Nombre de mots	12	12	11
Sommes des votes	95	71	62

On constate un bon équilibre du nombre de mots-clés proposés. Si l'on considère le poids apporté par les votes des personnes présentes à la réunion, on remarque dominante du registre de la conservation de l'état actuel ou d'un passé proche idéalisé (*l*). Ce poids est d'autant plus important que l'on peut considérer que certains mots-clés du registre de l'usage comme : habité, ruralité – pêche, sont fortement liés à une notion de tradition.

3 grands axes correspondant aux missions d'un parc national semblent apparaître ici. Le poids de chacun semble équivalent dans l'appréciation du groupe :

1. **la protection** : de la fragile mosaïque d'habitats dont la richesse écologique de ce milieu vivant et sauvage résulte des conditions uniques entraînant la confrontation des éléments (vent, soleil, aridité, karstique, marin...). C'est cette combinaison qui donne un aspect magique à ce paysage ouvert d'archipel, de calanques, de tombants, de falaises - à cette sculpture monumentale de contrastes (vertical/horizontal, ombre/lumière...).
2. **La perpétuation ou la renaissance** : d'un art de vivre issu de 23000 ans d'histoire humaine mêlant Provence et Méditerranée. D'une culture populaire fait de la transmission de coutumes provençales maritimes, de mythes et symboles. Conserver et développer la mémoire de l'héritage, mais aussi de la réalité économique (pêche, agriculture), d'un territoire que l'homme a façonné.
3. **la conservation** : de la jouissance de cet espace de ressourcement. L'évasion et la sensation de liberté que procure ce sentiment de bout du monde « à deux pas de la ville » (provenant de la rudesse et de l'accessibilité du territoire) est un bien essentiel et partagé ; un lieu d'inspiration artistique. L'effort nécessaire pour goûter à la quiétude et la sérénité est une école de vie qui se perpétue par les usages.

Les deux premiers points correspondent à l'idée du Caractère telle qu'elle est portée par la loi et les interprétations actuelles du ministère et de Parc Nationaux de France. Cette compatibilité est d'autant plus pertinente avec le travail effectué que les deux aspects très différents qui se dégagent sont (à quelques exceptions près) clairement répartis sur le territoire. Les espaces fragiles sont sur les sommets, les falaises, les franges littorales battues par les embruns... ; les espaces qui témoignent du passé et de l'activité agricole, industrielle et de pêche actuelle se situent matériellement en fond de vallon, dans les petits ports et aux pieds des massifs...

La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel pour le texte traduisant le Caractère permettra de préciser sur l'ensemble du territoire les espaces exceptionnels généralement moins mis en avant (frange rétro-littorale agricole, chênaies remarquables, espace sous-marin...) qui font clairement partie de ces deux premiers points.

Le troisième point se place à cheval sur un des rôles fondamentaux d'un parc national, et sur un aspect immatériel du Caractère. La notion d'accessibilité à un patrimoine préservé (notion de « nature en partage » portée par Parc Nationaux de France) est constitutive d'un parc national. En revanche, l'idée de « bout du monde », de respiration et d'inspiration pour les artistes et les simples usagers est l'expression actuelle de l'héritage des mythes et symboles du territoire et, à ce titre, semble pouvoir spécifiquement figurer dans le texte du « caractère » du Parc National des Calanques.